

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 10824 Numéro SIREN : 572 108 249 Nom ou dénomination : A.L.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2022 sous le numéro de dépôt 50534

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022



Désignation de l'entreprise : A.L.C.

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 140 AVENUE VICTOR HUGO 75116 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 7 2 1 0 8 2 4 9 0 0 0 1 0

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	46 573	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 575 1 948 627	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	129 422 110 824 18 598	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 876 1 876
TOTAL (II)		BJ	BK	180 446 112 772 67 674		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	184 943 4 428 180 515	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 000 6 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	46 988 46 988	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	60 249 60 249		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 112 1 112		
	TOTAL (III)	CJ	CK	299 291 4 428 294 863		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	479 737 117 200 362 537		

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A. L. C.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 920)	DA	75 920		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	3 049		
	Réserve légale (3)	DD	7 592		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	93 198		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	22 778		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	202 536	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 086		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33 999		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 455		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 859		
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 541		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	60		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	160 001		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	362 537		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	160 001			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>A. L. C.</u>		Exercice N		Néant ☐ *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	164 795	FB	FC	164 795	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	32 747	FH	FI	38 255	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	197 541	FK	FL	203 049	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	19 568	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	222 617
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	82 073	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	15 633	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	276	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	92 066	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 924	
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ	954	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	Sur immobilisations				GA	3 910
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)				GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	196 836
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GG	25 781	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	15	
	Différences positives de change				GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN		
	Total des produits financiers (V)				GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP	15	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ		
	Différences négatives de change				GR	736	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS		
	Total des charges financières (VI)				GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	736	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	(721)	
					GW	25 060	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. L. C.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 094	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	11 188	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	12 282	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 282)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	232 632	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	209 854	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	22 778	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	954
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		954	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		954	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes			682			
Solde Tiers			412			
Cession Immobilisations			11 188	10 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

A.L.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 75 919,61 euros
Siège social : 140, avenue Victor Hugo,
75116 PARIS
572 108 249 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 16 mai,
A 14 h 00,

Les associés de la société A.L.C. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 140, avenue Victor Hugo 75116 PARIS, sur convocation faite par lettre simple adressée le 29 avril 2022 à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Henri DELAUNAY, titulaire de 170 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Société LAURIE CREATIONS, représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur Henri DELAUNAY, titulaire de 162 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 332 actions sur les 332 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Henri DELAUNAY, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

A.g

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 200 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 22 778 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 778 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	93 199 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	115 977 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 977 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Henri DELAUNAY



A.L.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 75 919,61 euros
Siège social : 140, avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
572 108 249 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 mai 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 22 778 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 22 778 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 93 199 euros

Pour former un bénéfice
distribuable de 115 977 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 977 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 mai 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Henri DELAUNAY

